

Economie

LES NOUVEAUX DÉFIS DES CENTRALES D'ACHATS HOSPITALIERS

En fort développement depuis près de trois ans, les groupements d'achats hospitaliers furent au cœur des débats des troisièmes Rencontres interrégionales de l'achat hospitalier, courant mai. Facteurs d'économie, ces groupements devront relever de nouveaux défis, comme leur professionnalisation, ou encore la dématérialisation de leurs procédures...

Estimés à 15 milliards d'euros annuels, les achats hospitaliers font depuis quatre ans l'objet de l'attention des pouvoirs publics. L'instauration de groupement d'achats, qui permet de les massifier, engendrerait des économies comprises entre 1 % et 2 %, soit de 100 à 200 millions d'euros annuels. À titre indicatif, le plan de redressement de l'assurance maladie proposé par Frédéric Van Rookeghem en juin dernier, prévoit une économie de 300 millions d'euros à l'endroit des hôpitaux. Ces marges d'économie que recèlent les achats hospitaliers expliquent l'engouement qu'ils suscitent, comme l'ont illustré les troisièmes Rencontres interrégionales de l'achat hospitalier, qui se sont tenues le 27 mai dernier, dans le cadre d'Hôpital expo. Organisées par le Réseau des achats hospitaliers d'Ile-de-France (Resah) (Cf. encadré), ces rencontres ont témoigné de la vivacité des groupements d'achats hospitaliers.

Partenariat

Pour preuve, l'initiative prise par le groupement d'achats Midi-Pyrénées (CH de Montauban et de Bagnères-de-Bigorre), qui travaille de concert avec des étudiants en mastère de l'École supérieure de commerce (ESC) de Toulouse. Un partenariat a d'ailleurs été signé entre la délégation Midi-Pyrénées de la fédération hospitalière de France (FHF) et l'ESC Toulouse.

Et leur succès va grandissant auprès des établissements : « Près de 400 établissements ont inscrit un volet spécifique achat dans leur contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) », rappelait Jean-Pierre Burnier, secrétaire général de la Fédération

hospitalière de France (FHF). Une tendance portée par la publication, ces dernières années, d'une série de textes décisifs pour le développement des groupements d'achats.

Nouveau code des Marchés publics

Parmi eux, la circulaire du 21 octobre 2004 relative aux économies sur les achats hospitaliers, qui notait que « *qu'une meilleure organisation de la fonction achat pourrait permettre d'obtenir 2 % d'économie sur les médicaments* ». Mais aussi le décret du 30 décembre 2005 et l'ordonnance du 6 juin 2005 relatives aux marchés, ainsi que le nouveau code des Marchés publics, qui institue les accords-cadres. « *Le nouveau code est à utiliser avec parcimonie : je ne suis pas sûr que les petits établissements s'y retrouvent* », prévient Jean-Pierre Burnier. Il n'empêche, une grande majorité de régions a testé la mise en place des groupements hospitaliers. Dans les Pays de la Loire, Joël Doumeau, directeur du centre hospitalier de Cholet, a inscrit son établissement dans le groupement régional. Qui regroupe 21 CH, 21 hôpitaux locaux, un groupement d'intérêt économique, ainsi qu'une collectivité territoriale. « *Le montant des marchés exécutoires est de l'ordre de 20 millions d'euros, ce qui correspond à 10 groupements de commande régionaux* », détaille Joël Doumeau. Ces groupements comprennent entre autres celui de charcuterie, viandes cuites et produits traiteurs, qui regroupe 21 adhérents, et pèse 2 500 000 euros. « *Le groupement nous a permis d'harmoniser les pratiques professionnelles et de généraliser l'application des recommandations du Plan*

LE RESAH EN PLEINE EXPANSION

Le Réseau des acheteurs hospitaliers franciliens a été créé en 2006. Il fédère actuellement 76 établissements qui représentent un potentiel d'achats d'un milliard d'euros. Coordonné par Dominique Legouge, le Resah-IDF est soutenu par l'ARH Ile-de-France. Il accueille tous les établissements publics et privés non lucratifs du secteur sanitaire, social et médico-social. Constitué en groupement d'intérêt public, le Resah, lors de l'assemblée constitutive de mars dernier, s'est fixé un programme d'actions en plusieurs points : doubler sur 2009 le volume d'économies, développer ses actions sur les consommables, les réactifs de laboratoire, les fournitures pour atelier, les textiles et les matériels à usage unique des blocs opératoires ; travailler sur les secteurs de prestations de service (chauffage, blanchisserie, restauration...) ; apporter une réponse mieux adaptée au secteur médico-social.

national nutrition santé (PNNS) », retient Joël Doumeau. En Poitou-Charentes, 40 établissements publics et deux établissements privés sont à l'origine de la création du réseau régional d'acheteurs, consolidé en janvier 2007. Le périmètre des achats traitables, selon Anne-Marie Duchillier du centre hospitalier de Niort, est de l'ordre de 300 millions d'euros. « *Le gain envisagé en 2008 est de 3 millions d'euros* », précise-t-elle. En région Ile-de-France, le Resah, qui affiche des marchés notifiés de l'ordre de 220 millions d'euros, estime ses gains, selon Dominique Legouge, coordonnateur du Resah-IDF, à 20 millions d'euros. Dans un cas comme dans l'autre, les économies engendrées par le groupement sont de l'ordre de 10 %... Et tous, que ce soit en Midi-Pyrénées, Bretagne, Limousin, reconnaissent que les clés du succès résident dans la mutualisation et l'harmonisation des pratiques. Un bémol cependant : les acheteurs et coordonnateurs doivent se professionnaliser, et les plates-formes d'échange d'informations se dématérialiser plus vite.

Jean-Bernard Gervais